



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Déclaration de la FSU au CSAA du 3 avril 2023

(Comité Social d'Administration Académique)

Monsieur le Recteur,

Le mouvement social contre la réforme des retraites a débuté le 31 janvier dernier, et depuis cette date, il ne cesse de s'amplifier emmené par une intersyndicale unie. C'est l'ensemble du monde du travail qui rejette massivement cette réforme brutale, injuste et injustifiée, particulièrement pour les femmes et les plus précaires. Au lieu de retirer son projet, le gouvernement a décidé de passer en force en ayant recours au 49-3. L'intersyndicale mesure avec gravité la responsabilité que porte l'exécutif dans la crise sociale et politique qui découle de cette décision, véritable déni de démocratie. Elle exige le retrait de cette réforme et appelle à des rassemblements syndicaux de proximité et à participer aux grandes journées de grèves et de manifestations.

C'est dans ce contexte que se sont tenues les épreuves de spécialité du baccalauréat 2023 : depuis son instauration, la FSU demande le retour à des épreuves nationales, terminales et anonymes du baccalauréat. La réforme du lycée et du baccalauréat a fait la preuve de ses effets néfastes tant sur les élèves et leurs parents que sur les personnels : calendrier intenable pédagogiquement, épreuves arrivant trop tôt, course contre la montre pour finir les programmes avant les épreuves, stress induit chez les unes et les autres par une telle situation. La responsabilité du ministre, qui s'entête à maintenir ce calendrier du bac, est grande dans les difficultés rencontrées actuellement par les personnels et les élèves. Le groupe de travail mené par le rectorat avec l'ensemble des acteurs du système éducatif sur la réforme du lycée a montré que l'ensemble des acteurs/actrices partagent des incontournables : le stress des élèves est accru, les épreuves de spécialité en mars sont bien trop tôt, le groupe classe a disparu, les modalités de classement via parcoursup sont opaques...

Dans le même temps, le ministre de l'Éducation Nationale, plutôt que de proposer une véritable revalorisation des personnels par un dégel du point d'indice et un rattrapage des pertes salariales subies depuis plusieurs années, propose aux personnels la mise en place d'un « pacte » qui va alourdir leur temps de travail des personnels, déjà débordant, sans augmentation de rémunération. C'est pourquoi, au niveau national, toutes les organisations syndicales ont quitté la réunion concernant ce Pacte. En effet, les personnels de l'Éducation nationale sont à la peine. Leur métier est devenu, pour un grand nombre d'entre eux, difficile, source de mal-être et de souffrance. La colère est grande chez nos collègues qui n'ont aucune perspective réelle d'augmentation des salaires ni d'amélioration des conditions de travail ; bien au contraire. Depuis 8 mois, le Pacte est présenté par le président et le ministre comme l'un des deux outils de la « revalorisation inédite » des personnels. La « revalorisation socle » est bien éloignée des 10% promis par le candidat E. Macron. L'alternative proposée se résume à un fade « un peu pour quelques-uns et presque rien pour tous ». Sans compter que s'agissant de primes, elles ne compteront pas dans le calcul de la pension, qui en sera d'autant plus réduite. Le Pacte est la traduction macroniste du « travailler plus pour, peut-être, gagner plus » dans l'Éducation nationale. La FSU l'a donc dit et répété : le Pacte n'est pas une revalorisation ! Oser parler de revalorisation du métier d'enseignement sans parler enseignement, éducation ni conditions de travail et d'études met encore une fois en exergue toute l'estime qu'ont notre ministre et notre président pour nos métiers. Ces mensonges et ce mépris du ministère envers ses personnels ne permettront sûrement pas de juguler la crise de recrutement que nous connaissons depuis de nombreuses années.

Nos collègues AED et AESH, sont soumis au même mépris, puisqu'ils devront encore attendre pour percevoir les indemnités Éducation Prioritaire qu'on leur refuse injustement depuis... 2015! La FSU exige que ces collègues soient traités à égalité avec les autres catégories de personnel et que soient mis en place des grilles indiciaires, et un droit à la mobilité.

Les suppressions de postes dans le premier et le second degré continuent dans notre académie alors que les effectifs par divisions ne cessent d'augmenter dégradant ainsi les conditions d'études de nos élèves.

Les enseignant·es de la voie professionnelle actent positivement le recul de la ministre Grandjean sur l'augmentation de la durée des périodes de formation en milieu professionnel. Cependant nous restons vigilants et nous nous opposons toujours aux autres propositions de cette réforme dangereuse pour leurs statuts, leurs conditions de travail et celles d'étude des élèves de la voie professionnelle initiale sous statut scolaire.

À cela s'ajoutent les annonces éducatives sur les fondamentaux, sur les évaluations, sur la réforme du collège avec notamment la suppression de la technologie en 6ème à laquelle une grande majorité des conseils d'administration s'est opposée. Le bilan des 4 CSA départementaux est d'ailleurs terrible pour cette discipline.

Cet ensemble a une redoutable cohérence, celle d'une Ecole inégalitaire que la FSU est bien déterminée à combattre tant elle va à l'encontre de son projet d'Ecole démocratique et émancipatrice.

La réduction des inégalités scolaires si chère au Ministre, ne pourra se faire sans un véritable engagement national et académique. Dans un contexte où les conditions de vie des familles se dégradent fortement, où les conséquences de la crise sanitaire sont réelles sur les jeunes enfants qui pour certain-es ont de grandes difficultés à trouver leur place à l'école, où les enjeux sociétaux, culturels et environnementaux portés par l'École sont immenses, les moyens alloués au service public d'éducation sont insuffisants au vu des ambitions affichées à grand renfort de communication du Ministère. Comme réponse à la problématique des inégalités scolaires que nous propose-t-on ? Une bonne petite dictée hebdomadaire, un resserrement toujours plus fort sur les fondamentaux et une heure de soutien effectuée en 6ème par les PE. C'est d'un changement de tonalité, d'une autre politique éducative, dont a besoin l'école pour réduire les inégalités. La FSU s'oppose à cette politique éducative et engage les enseignant·es à exercer leur liberté pédagogique dans le cadre des programmes en vigueur. Il est urgent de donner à l'éducation les moyens dont elle a besoin, aux élèves qu'elle scolarise du temps pour les apprentissages au sein de la classe, aux personnels la considération qu'ils méritent.

La FSU tient également à dénoncer la publication des Indices de valeur ajoutée des collèges. L'IVAC est un exemple de plus de la politique des indicateurs qui n'a pour finalité que de piloter l'Éducation nationale en s'affranchissant de la question des moyens et en mettant la pression sur les personnels. Il s'agit, une fois encore de renvoyer implicitement la responsabilité d'une valeur ajoutée négative au manque d'implication ou d'efficacité des équipes. C'est inacceptable ! Ces IVAC permettent de constater ce que nous savons déjà, que les établissements privés ont les taux d'accès à la 3ème les plus faibles.

La FSU dénonce ces projets scolaires du renoncement. Elle exige un plan d'urgence pour l'Ecole qui passe par un fort engagement budgétaire pour ouvrir d'autres perspectives que celles annoncées.

Plus globalement, c'est un autre projet de société que la FSU porte. Ainsi dans le contexte actuel de mouvement social, la FSU appelle tous les collègues à rester mobilisés jusqu'au retrait du projet de réforme des retraites